



LE PACÔMIEN



Journal municipal

février 2008

Vol. 13 No 10

MESSAGE DU MAIRE

Félicitations à Marylise Lévesque!

C'est maintenant confirmé : la judoka Marylise Lévesque de Saint-Pacôme représentera le Canada aux Jeux Olympiques de 2008 qui se tiendront en Chine du 8 au 24 août. Marylise est la première athlète du Kamouraska à atteindre un tel niveau de compétition, tous sports confondus. Marylise a fait preuve de talent et de persévérance pour atteindre cet objectif.



Cette bonne nouvelle donne des ailes à l'organisation du deuxième Défi Marylise-Lévesque qui se tiendra le mardi 24 juin prochain à Saint-Pacôme. Tout comme l'an dernier, les participants au Défi devront faire une marche ou une course. Les fonds recueillis sont versés directement dans un Fonds d'aide à la jeunesse qui permet, dans un premier temps, de supporter Marylise Lévesque en prévision des Jeux olympiques de 2008.

Le comité organisateur du deuxième Défi Marylise-Lévesque se réunira une première fois le **lundi 17 mars à 19h30** au Centre municipal de Saint-Pacôme. Vous avez de l'expérience dans l'organisation d'activités sportives? Vous avez le goût de supporter concrètement Marylise dans son aventure olympique? Nous vous attendons en grand nombre à cette réunion.



Affichez vos couleurs!

Il nous reste encore quelques gilets «Défi Marylise-Lévesque» à vendre au coût de 12 \$, taxes incluses, au bureau municipal dans la grandeur «Large». Premier arrivé, premier servi...

Message aux nouveaux arrivants

Vous êtes un nouvel arrivant? Vous vous êtes installé à Saint-Pacôme depuis février 2006? Le comité village en santé et la municipalité de Saint-Pacôme tiendront ce printemps une activité d'accueil pour permettre, à vous et à vos proches, d'échanger avec les représentants d'organismes locaux, de recevoir une pochette d'informations et quelques surprises.

Pour participer à ce 5 à 7 convivial, vous devez transmettre votre nom, adresse et numéro de téléphone par courriel à develop-stpacome@bellnet.ca, par téléphone au 852-2356 ou par la poste au Comité village en santé, 27, rue St-Louis, Saint-Pacôme (Québec), G0L 3X0. Nous avons déjà reçu des inscriptions et nous invitons tous les nouveaux arrivants intéressés à se manifester dans les plus brefs délais pour faire de cette rencontre un grand succès.

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL
Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
le vendredi de 9h00 à 12h00

Résidence pour aînés à Saint-Pacôme

Le comité provisoire de la résidence pour aînés de Saint-Pacôme est confiant de voir le bâtiment accueillir ses premiers locataires à la fin de l'année. Les dates précises pourront être confirmées lors de l'ouverture des soumissions.

Grâce à l'engagement conditionnel de la Société d'Habitation du Québec, les plans pour la construction du bâtiment, qui comptera 21 logements, seront en élaboration très bientôt. Actuellement, le comité provisoire est à mettre à jour sa liste d'attente. Toute personne intéressée à obtenir de l'information ou à remplir un formulaire de demande de réservation de logement peut toujours le faire en contactant l'agent de développement, M. René Bélanger, au 852-2356 ou à develop-stpacome@bellnet.ca

Le projet, en résumé...

Coûts prévus des loyers et services :

Logement de 1 chambre (chauffée éclairée) : 582\$/mois

- pour 11 locataires, le programme de supplément au loyer réduira le coût à 28% des revenus. Pour avoir droit à cette aide, les revenus annuels ne doivent pas dépasser 16 500\$;
- Exemple : si vos revenus sont de 1 000\$ par mois, le coût du loyer sera de : 280\$ chauffé et éclairé.

Services :

- Pour une personne seule, le coût des services sera de : 455\$ par mois. Toutefois un crédit d'environ 100\$ par mois est attribué à tous les locataires par le Crédit d'Impôt pour le maintien à domicile des personnes âgées de 70 ans et plus;
- Pour un couple, les services seront de 890\$ moins environ 200\$ puisque les deux personnes du couple ont droit à ce crédit même si elles partagent le même logement.

Coût total par mois, personne seule : dont les revenus sont de 1 000\$/mois : 635\$
les revenus sont plus de 16 500\$/année : 1 037\$

Coût total par mois, pour un couple : logement de une chambre : 1 292\$

Les services inclus :

- 2 repas par jour (dîner et souper)
- Service de buanderie
- Entretien des logements
- Système d'appel d'urgence 24 hres/24
- Accessibilité universelle
- Ascenseur, gicleurs
- Salles de loisirs, salle à dîner, petite salle pour la coiffure.

Typologie des logements :

Chaque logement est doté :

- Cuisinette pour le petit déjeuner
- Salon
- Chambre à coucher
- Dépôt à même le logement
- Salle de bain

* L'aménagement de chaque logement permettra de circuler en fauteuil roulant éventuellement. Les salles de bain sont munies de barres d'appui et d'une superficie très avantageuse.

Avis de convocation

L'assemblée de fondation des Habitations Saint-Pacôme se tiendra le mercredi 26 mars à 19h00 au Centre municipal de Saint-Pacôme. L'organisme sera chargé de réaliser et gérer la résidence pour aînés. Bienvenue à tous!

Joignez-vous au réseau «Qualité famille»

Village en santé et l'Association des gens d'affaires de Saint-Pacôme, invite les organismes, commerces et entreprises du territoire à joindre le réseau «Qualité famille».

Pour adhérer au réseau «Qualité famille», les organismes, commerces et entreprises doivent avoir leur siège social à Saint-Pacôme, avoir mis en place une action concrète pour améliorer la qualité de vie des familles et répondre à certains critères. Parmi les actions admissibles, notons un tarif familial, un aménagement pour accueillir les familles, un horaire flexible pour les parents, un congé pour raisons familiales, l'organisation d'activités familiales... L'obtention du certificat sera synonyme de l'ingéniosité et du souci manifesté par son détenteur envers la famille. La date limite pour soumettre une action est le lundi 14 avril 2008.



Joignez-vous au Cinéma Louise, au Club de golf et au Club Optimiste qui ont déjà reçu avec fierté le certificat «Qualité famille».

La remise des certificats se fera en mai à l'occasion du lancement de la Semaine québécoise des familles. De plus, parmi toutes les actions certifiées, les citoyens seront invités à choisir le récipiendaire du Prix Qualité famille. En mai 2007, le Cinéma Louise fut le premier récipiendaire de ce titre. Pour information, veuillez contacter René Bélanger au 852-2356 ou develop-stpacome@bellnet.ca



Défi plein air

Un record de participation pour Saint-Pacôme

Le Défi plein air a encore une fois été couronné de succès le 17 février dernier à la Station plein air. 247 personnes, un record de participation, ont profité de cette journée pour s'amuser et bouger. L'objectif de 200 participants a donc été largement dépassé. Pour relever le défi, les participants devaient pratiquer pendant au moins 15 minutes une activité physique hivernale accessible comme le patinage, le ski, la glisse, la raquette, la marche... Merci à tous les participants! Le Défi plein air a été rendu possible grâce à la précieuse collaboration de bénévoles, aux producteurs de lait de la région, à Kino-Québec, à la Station plein air, à l'Association des gens d'affaires de Saint-Pacôme, à la Caisse populaire Desjardins de la Rivière Ouelle, au Cinéma Louise et à la municipalité de Saint-Pacôme. Des prix de participation ont également été attribués. Voici la liste des gagnants :

Tuques Kino-Québec

Marie Filiatrault
Jade Lizotte
René Lavoie
Roger Pelletier
Carolyne Jomphe
Gilles Gagnon
Laurent Rivard
Kathy Jolicoeur
Alec Vaillancourt
Serge Saucier

T-shirt Défi Marylise Lévesque

Valérie Dubé

Forfait familial glissade Station Plein air

Alexandra Cayouette

Forfait familial Cinéma Louise

Adrien Chamberland

10 paco\$

Antoine Deschênes

10 paco\$

Mathieu Bérubé

Sécurité routière à Saint-Pacôme



Des messages à lire et à voir à la bibliothèque Mathilde-Massé

Le comité de vigilance pour la sécurité routière de Saint-Pacôme vous invite à découvrir les dessins et slogans soumis au concours « policier d'un jour » par les élèves de l'école de la Pruchière. Ce concours a été gagné par Carolanne Pelletier et Patricia Sirois de Saint-Pacôme.

Rendez-vous à la bibliothèque municipale pour apprécier la trentaine de dessins et autant de slogans présentés à cette occasion. Vous constaterez que nos jeunes ont fait preuve de créativité pour livrer leur message de sensibilisation. Félicitations à tous nos participants!

Apprendre en s'amusant

Eh les jeunes? Vous voulez savoir comment prévenir des accidents tout en vous amusant? Consultez le site www.saaq.gouv.qc.ca/jeunesse/index.html Au menu, entre autres, le transport scolaire et le jeu de l'enquêteur.

Une question, une réponse

Combien de points d'incapacité sont inscrits au dossier du conducteur lorsque ce dernier ne se conforme pas à un panneau d'arrêt? Trois points sont inscrits à son dossier.

Source : Société de l'assurance automobile du Québec

Gâteries de femmes

Le Cercle de Fermières de Saint-Pacôme invite toutes les dames à participer à un souper leur étant dédié pour commémorer la journée internationale de la Femme, le samedi 8 mars prochain. C'est au Complexe Albert-Royer de Saint-Pacôme que le Cercle de Fermières de Saint-Pacôme vous donne rendez-vous. M. Gratien Landry participera à cette activité à titre d'artiste invité.

Réservez dès maintenant auprès de Mme Alyne Bernier, au numéro 852-1341 (afficheur). Nous apprécions que vous confirmiez votre réservation avant le samedi 1^{er} mars, 21h00.



Dans le cadre de la semaine de la santé du cœur, qui se tient du 24 au 31 mars 2008, L'Arc-en-ciel du cœur du Kamouraska vous invite à participer à un déjeuner qui vous est offert le dimanche 30 mars 2008, à 10h30, au restaurant Mikes de La Pocatière. Vous aurez le choix entre un déjeuner santé ou un déjeuner régulier à un prix populaire. Une conférence nous renseignera sur les services de santé offerts dans le Kamouraska pour les personnes souffrant de maladies chroniques.

En plus, des kiosques d'information sur l'Arc-en-ciel du cœur se tiendront entre 13h30 et 17h00 le jeudi 27 mars au marché Provigo de St-Pascal et le vendredi 28 mars à l'épicerie Métro de La Pocatière.

Les bienfaits de l'activité physique

Au niveau physique :

- Augmenter la force musculaire
- Augmenter l'endurance
- Augmenter la souplesse
- Maintenir une bonne masse osseuse
- Maintenir le système immunitaire actif
- Aider à prévenir les maladies cardiovasculaires et le diabète

Aider à prévenir certains types de cancers

- Maintenir un poids santé et diminuer la tension artérielle
- Prévenir les blessures
- Améliorer le sommeil
- Prolonger l'autonomie des aînés

Au niveau psychologique :

- Diminuer le stress et l'anxiété
- Augmenter l'attention et la rapidité mentale
- Peut aider à prévenir certaines maladies dégénératives (Alzheimer)
- Favoriser la bonne humeur

Le Centre Prévention Suicide du KRTB, propose un nouveau groupe de soutien pour les proches vivant avec une personne suicidaire. Vous pouvez vous inscrire au Groupe Phare en composant le **862-9658**. Un intervenant se fera un plaisir de répondre à vos questions sur le groupe. **La date limite d'inscription est le 10 Mars 2008.**



LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME EST À LA RECHERCHE

Animateur des 4-11 ans	Aide animateur
<p>Pour le terrain de jeux – 4 postes</p> <p>Exigences</p> <ul style="list-style-type: none"> Niveau d'étude : collégial, universitaire ou professionnel Posséder une certaine expérience auprès des jeunes Être capable de travailler en équipe <p>Tâches</p> <ul style="list-style-type: none"> Animer des jeunes entre 4 et 11 ans Participer à l'élaboration de la programmation estivale Préparer, organiser et animer les activités Planifier les sorties éducatives Appliquer les règlements pour le respect des personnes et des lieux Favoriser la prise en charge des jeunes <p>Type d'emploi : à la semaine Durée : 7 semaines Début : 25 juin 2008</p>	<p>Pour le terrain de jeux – 1 poste</p> <p>Exigences</p> <ul style="list-style-type: none"> Aimer les enfants Posséder une certaine expérience auprès des jeunes Être capable de travailler en équipe <p>Tâches</p> <ul style="list-style-type: none"> Aide à l'animation des jeunes entre 4 et 11 ans Participer à l'élaboration de la programmation estivale Préparer, organiser et animer les activités Planifier les sorties éducatives Appliquer les règlements pour le respect des personnes et des lieux Favoriser la prise en charge des jeunes <p>Type d'emploi : à la semaine Durée : 7 semaines Début : 25 juin 2008</p>
Accompagnateur	Coordonnateur
<p>Pour le terrain de jeux – 1 poste</p> <p>Exigences</p> <ul style="list-style-type: none"> Niveau d'étude : collégial en Technique d'éducation spécialisée ou l'équivalent Posséder une certaine expérience auprès des jeunes Être capable de travailler en équipe <p>Tâches</p> <ul style="list-style-type: none"> Soutenir l'intégration de personnes ayant des incapacités aux activités régulières de terrain de jeux Participer à l'élaboration de la programmation estivale Préparer, organiser et animer des activités adaptées à sa clientèle Planifier les sorties éducatives Appliquer les règlements pour le respect des personnes et des lieux Assurer certains soins personnels <p>Type d'emploi : à la semaine Durée : 7 semaines Début : 25 juin 2008</p>	<p>1 poste</p> <p>Exigences</p> <ul style="list-style-type: none"> Niveau d'étude : universitaire Être âgé d'au moins 18 ans Posséder un minimum d'un an dans l'animation d'un terrain de jeux Disponibilité et autonomie <p>Tâches</p> <ul style="list-style-type: none"> Coordonner l'ensemble du projet Élaborer, organiser et préparer le calendrier des activités avec les animateurs Superviser l'équipe d'animateurs Établir des liens avec les parents S'assurer du bon fonctionnement du projet Gérer le budget de fonctionnement <p>Type d'emploi : à la semaine Durée : 9 semaines Début : 16 juin 2008</p>



Modalités pour postuler

Déposer votre curriculum vitae **au plus tard le vendredi 28 mars 2008 à 12 h** au bureau de la Municipalité de Saint-Pacôme ou par la poste au 27, rue St-Louis, C. P. 370, Saint-Pacôme (Québec) G0L 3X0 ou par courriel à l'adresse stpacome@bellnet.ca. **Indiquer clairement pour quel emploi vous postulez.**

Le générique masculin est utilisé sans discrimination

DES NOUVELLES DE VOTRE CONSEIL

Réunions du 4 février 2008

023.02.08 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Donald Boulet et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour de la réunion régulière du 4 février 2008 soit accepté tel que présenté.

024.02.08 ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU 7 JANVIER 2008

Il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la réunion du 7 janvier 2008 soit adopté tel que présenté.

025.02.08 ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU 21 JANVIER 2008

Il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la réunion du 21 janvier 2008 soit adopté tel que présenté.

SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

La directrice générale mentionne que toutes les résolutions ont été envoyées à qui de droit ainsi que les paiements aux fournisseurs.

026.02.08 ACCEPTATION DES INCOMPRESSIBLES, DES FACTURES ADDITIONNELLES ET DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents que les comptes suivants soient approuvés et que la directrice générale soit autorisée à en faire le paiement.

027.02.08 NOMINATION D'UN PRO-MAIRE

Il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents que M. Donald Boulet soit nommé pro-maire pour les mois de février, mars et avril 2008 avec toutes les tâches et obligations qui s'y rattachent le cas échéant, y compris le remplacement du maire pour siéger au conseil des maires à la MRC de Kamouraska.

028.02.08 REMISE DE TERRAIN AUX PROPRIÉTAIRES – ANCIENNE ROUTE 2A

Il est proposé par M. Donald Boulet et résolu à l'unanimité des membres

présents d'entreprendre des démarches afin de remettre aux propriétaires, soit : Messieurs Pierre Pelletier, Gilles Pelletier, Michel Lebel et Germain Charest, les parcelles de terrain de l'ancienne route 2A qui leurs reviennent et de mandater M. Guy Marion, arpenteur, pour effectuer la description technique des terrains tout en se gardant une servitude permanente pour les conduites d'aqueduc et les conduites sanitaires.

029.02.08 VÉRIFICATION DE LA SOUFFLANTE NO 2 AUX ÉTANGS PAR GAÉTAN BOLDUC

Il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser les employés municipaux à démonter la 2^{ème} soufflante aux étangs et de l'apporter chez Gaétan Bolduc pour évaluation des réparations pour la remise en état de la soufflante et réparations après l'évaluation s'il y a lieu.

030.02.08 ACCEPTATION – SOUMISSION EMPRUNT PAR BILLET – FINANCEMENT RÈGLEMENT 235 (PROLONGEMENT RUE GARNEAU INCLUANT LES SERVICES D'AQUEDUC ET ÉGOÛT)

Il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la Municipalité de Saint-Pacôme accepte l'offre qui lui est faite par la Caisse populaire de la Rivière-Ouelle pour son emprunt de trente-deux mille neuf cent dollars (32 900,00 \$) par billets en vertu du règlement numéro 235 au prix de cent échéant en série de 5 ans comme suit :

Échéances	Capital versé	Taux
28 février 2008	6 000,00 \$	5,70%
28 février 2009	6 300,00 \$	5,70%
28 février 2010	6 600,00 \$	5,70%
28 février 2011	6 900,00 \$	5,70%
28 février 2012	7 100,00 \$	5,70%
Total	32 900,00 \$	

QUE les billets, capital et intérêts, seront payables par retrait directement pris au compte.

031.02.08 FINANCEMENT DE L'EMPRUNT PAR BILLET DU RÈGLEMENT 235 (PROLONGEMENT RUE GARNEAU INCLUANT LES SERVICES D'AQUEDUC ET ÉGOÛT)

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Pacôme se propose d'emprunter par billets un montant de trente-deux mille neuf cent dollars (32 900,00 \$) en vertu du règlement d'emprunt numéro 235;

ATTENDU QU'il serait avantageux pour la municipalité de procéder au financement à long terme au moyen de billets au lieu d'obligations;

ATTENDU QUE la municipalité désire se prévaloir des dispositions de l'article 2 de la Loi sur les dettes municipales et les emprunts municipaux (L.R.Q., chap.D7), qui prévoit que le terme original d'emprunt peut être prolongé d'au plus douze (12) mois lors d'un nouvel emprunt;

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement en vertu duquel ces billets sont émis;

POUR TOUTES CES RAISONS il est proposé par M. Donald Boulet et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE les billets seront signés par le maire et la directrice générale;

QUE les billets seront datés du 7 février 2008;

QUE les intérêts sur les billets seront payables semi-annuellement;

QUE les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

1. 6 000,00 \$
2. 6 300,00 \$
3. 6 600,00 \$
4. 6 900,00 \$
5. 7 100,00 \$
final

032.02.08 RÉOLUTION D'APPUI POUR LES HABITATIONS SAINT-PACÔME – DEMANDE AU PACTE RURAL ET FONDS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE DU KAMOURASKA

ATTENDU QUE le projet de résidence pour aînés de Saint-Pacôme a reçu un engagement conditionnel du programme AccèsLogis Québec de la Société d'Habitation du Québec;

ATTENDU QUE le projet de résidence pour aînés permettra de garder nos aînés

sur le territoire et de générer des retombées sociales et économiques importantes;

ATTENDU QUE ce projet figure dans le plan d'action de la politique familiale municipale de Saint-Pacôme et que ce plan d'action fait partie intégrante du plan de développement 2006-2009 de Saint-Pacôme;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents que la municipalité de Saint-Pacôme appui la requête des Habitations Saint-Pacôme à l'effet d'obtenir une aide financière du pacte rural et de Fonds de l'économie sociale du Kamouraska afin de réaliser le projet de résidence pour aînés de Saint-Pacôme.

**033.02.08 DEMANDE
D'ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME
D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ – MME
NANCY BÉLANGER ET M. FRÉDÉRIK
OUELLET**

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme a adopté un programme d'accès à la propriété par la résolution 359.11.04 à la réunion spéciale du 15 novembre 2004;

ATTENDU QUE le Programme d'accès à la propriété a été modifié par la résolution 065.02.05 à la réunion spéciale du 16 février 2005;

ATTENDU QUE Mme Nancy Bélanger et M. Frédérik Ouellet demeurent dans leur résidence sise au 14, rue Ouellet depuis le 5 septembre 2007;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder l'admissibilité de Mme Nancy Bélanger et M. Frédérik Ouellet au programme pacômien d'accès à la propriété.

**034.02.08 DEMANDE
D'ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME
D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ – MME
ANNICK OUELLET ET M. YANICK
LÉVESQUE**

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme a adopté un programme d'accès à la propriété par la résolution 359.11.04 à la réunion spéciale du 15 novembre 2004;

ATTENDU QUE le Programme d'accès à la propriété a été modifié par la résolution 065.02.05 à la réunion spéciale du 16 février 2005;

ATTENDU QUE Mme Annick Ouellet et M. Yanick Lévesque demeurent dans leur résidence sise au 21, Côte de la Montagne depuis le 16 juin 2007;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Donald Boulet et résolu à l'unanimité des membres présents que l'admissibilité de Mme Annick Ouellet et M. Yanick Lévesque au programme pacômien d'accès à la propriété soit conditionnelle à la confirmation de M. Gilles Plourde, inspecteur en bâtiment et en environnement, que le dossier de cimetièrre automobiles est réglé.

**035.02.08 DEMANDE
D'ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME
D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ – MME
LISANDRE BERGERON-MORIN ET M.
NATHAN DE BAETS**

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme a adopté un programme d'accès à la propriété par la résolution 359.11.04 à la réunion spéciale du 15 novembre 2004;

ATTENDU QUE le Programme d'accès à la propriété a été modifié par la résolution 065.02.05 à la réunion spéciale du 16 février 2005;

ATTENDU QUE Mme Lisandre Bergeron-Morin et M. Nathan De Baets ont acheté la résidence sise au 23, rue William le 17 janvier 2008;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder l'admissibilité de Mme Lisandre Bergeron-Morin et M. Nathan De Baets au programme pacômien d'accès à la propriété.

**DEMANDE D'ADMISSIBILITÉ AU
PROGRAMME D'ACCÈS À LA
PROPRIÉTÉ – MME ANNE
JAHANDIER**

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme a adopté un programme d'accès à la propriété par la résolution 359.11.04 à la réunion spéciale du 15 novembre 2004;

ATTENDU QUE le Programme d'accès à la propriété a été modifié par la résolution 065.02.05 à la réunion spéciale du 16 février 2005;

ATTENDU QUE Mme Anne Jahandier a acheté la résidence sise au 17, rue William le 12 octobre 2007;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder l'admissibilité de Mme Anne Jahandier au programme pacômien d'accès à la propriété.

**AVIS DE MOTION AYANT POUR
OBJET L'ADOPTION DU RÈGLEMENT
NUMÉRO 239 ÉTABLISSANT LA
RÉPARTITION DES COÛTS DES
TRAVAUX DE NETTOYAGE DES**

**COURS D'EAU LOUIS LÉVESQUE ET
GRAND RUISSEAU PAR LA MRC DE
KAMOURASKA SELON L'ACTE DE
RÉPARTITION**

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller M. Donald Boulet qu'à une prochaine réunion un règlement sera présenté pour adoption établissant la répartition des coûts des travaux de nettoyage des cours d'eau Louis Lévesque et Grand Ruisseau par la MRC de Kamouraska selon l'acte de répartition

**037.02.08 DEMANDE DE
COMMANDITE – CORPORATION
TOURISTIQUE DE SAINT-PACÔME**

Pour faire suite à la recommandation du comité des dons et commandites, il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder une commandite de trois cent cinquante dollars (350,00 \$) à la Corporation Touristique de Saint-Pacôme pour appuyer leur projet de Guide Touristique de Saint-Pacôme qui serait intégré sur le site internet de la Municipalité.

**DEMANDE DE COMMANDITE – M.
SAMUEL GAGNON POUR L'ALBUM –
SOUVENIR DU 179^E COURS DU
COLLÈGE STE-ANNE-DE-LA
POCATIÈRE**

Pour faire suite à la recommandation du comité des dons et commandites, il est proposé par M. Donald Boulet et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder une commandite de vingt-cinq dollars (25,00 \$) à M. Samuel Gagnon pour un espace publicitaire dans l'album-souvenir du 179^e cours du Collège Ste-Anne-de-La Pocatière

**039.02.08 DEMANDE DE
COMMANDITE – SYMPOSIUM DE
PEINTURE DU KAMOURASKA**

ATTENDU QUE le Symposium de Peinture du Kamouraska a un rayonnement à l'extérieur de la région du Kamouraska;

ATTENDU QUE certains artistes viennent à Saint-Pacôme récupérer des paysages de la Municipalité comme la vue du belvédère et que dans chacun de leurs arts respectifs ces paysages sont vus à travers leurs œuvres;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la recommandation du comité des dons et commandites et de procéder à l'achat d'une peinture d'une valeur de cinq cent dollars (500,00 \$) incluant l'encadrement lors de la tenue de l'événement en 2008 du symposium de Peinture de Kamouraska

**DEMANDE DE COMMANDITE –
MAISON DE LA FAMILLE DU
KAMOURASKA**

Pour faire suite à la recommandation du comité des dons et commandites, il est proposé par M. Donald Boulet et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder une commandite de vingt-cinq dollars (25,00 \$) à la Maison de la Famille du Kamouraska afin de les soutenir dans leurs activités offertes aux familles de notre municipalité.

**041.02.08 DEMANDE DE
COMMANDITE – CLUB DE PATINAGE
ARTISTIQUE LA POCATIÈRE**

Pour faire suite à la recommandation du comité des dons et commandites, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder une commandite de vingt-cinq dollars (25,00 \$) au Club de Patinage Artistique La Pocatière pour une publicité sur leur liste de commanditaires qui sera remise aux participants et spectateurs lors des compétitions des 16 février et 29 mars 2008.

**DEMANDE DE COMMANDITE –
CERCLE DE FERMIERES DE SAINT-
PACÔME (VIN D'HONNEUR)**

Pour faire suite à la recommandation du comité des dons et commandites, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder une commandite de cent cinquante dollars (150,00 \$) au Cercle de Fermières de Saint-Pacôme, afin d'offrir un vin d'honneur qui sera servi lors de leurs activités de la journée de la Femme qui se tiendra le 8 mars prochain.

**043.02.08 DEMANDE DE
COMMANDITE – CERCLE DE
FERMIÈRES DE SAINT-PACÔME
(PRIX DE PRÉSENCE)**

Pour faire suite à la recommandation du comité des dons et commandites, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder une commandite d'une valeur de vingt-cinq dollars (25,00 \$) au Cercle de Fermières de Saint-Pacôme afin de contribuer aux prix de présence qui seront tirés lors de la journée de la Femme qui se tiendra le 8 mars prochain.

**044.02.08 DEMANDE DE
COMMANDITE – CLUB DE COURSE
DE CHIENS DE ST-GABRIEL DE
KAMOURASKA INC.**

Pour faire suite à la recommandation du comité des dons et commandites, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents

d'accorder une commandite de vingt-cinq dollars (25,00 \$) au Club de course de chiens de St-Gabriel de Kamouraska Inc. pour une publicité de 1/8 de page (carte d'affaire) lors de la course de chiens qui se tiendra les 29 février, 1 et 2 mars 2008.

**045.02.08 DEMANDE DE
DON – ASSOCIATION POCATOISE
DES PERSONNES HANDICAPÉES INC.**

Pour faire suite à la recommandation du comité des dons et commandites, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder un don de deux cent cinquante dollars (250,00 \$) à l'Association Pocatoise des Personnes Handicapées afin de les appuyer dans leur mission de promouvoir les droits et intérêts des personnes handicapées.

**046.02.08 DEMANDE DE
DON – ACTION CHÔMAGE
KAMOURASKA INC.**

Pour faire suite à la recommandation du comité des dons et commandites, il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder un don de vingt-cinq dollars (25,00 \$) à Action Chômage Kamouraska Inc. afin de les appuyer dans leur mission de défendre les droits des chômeurs et chômeuses.

**047.02.08 PROGRAMME
D'ACCOMPAGNEMENT EN LOISIR
POUR LES PERSONNES
HANDICAPÉES**

Il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents d'entériner la demande auprès du Programme d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées pour obtenir les services de deux (2) moniteurs supplémentaires considérant l'encadrement nécessaire vu le nombre de jeunes dans le cadre du Terrain de Jeux 2008 de la Municipalité de Saint-Pacôme.

**048.02.08 DEMANDE DE
FINANCEMENT DANS LE CADRE DE
L'INITIATIVE EMPLOIS D'ÉTÉ
CANADA**

ATTENDU QUE Emplois d'Été Canada accorde du financement aux organismes du secteur sans but lucratif et aux employeurs du secteur public;

ATTENDU QUE Emplois d'Été Canada a pour but de créer des possibilités d'emploi d'été pour les étudiants à plein temps âgés de 15 à 30 ans;

ATTENDU QUE les projets proposés devront : offrir des services à la collectivité, offrir des emplois qui appuient les priorités locales, offrir une expérience

liée à la carrière ou un premier emploi, offrir un salaire qui contribue au revenu des étudiants embauchés, assurer une supervision et un encadrement de la part de l'employeur;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'entériner la demande dans le cadre de l'initiative Emplois d'Été Canada pour obtenir du financement pour l'embauche d'étudiants pour le Terrain de Jeux 2008.

**049.02.08 PLAN DE
REDRESSEMENT – STATION PLEIN
AIR SAINT-PACÔME**

ATTENDU la situation financière difficile avec l'importance de l'endettement à long terme et à court terme de la Station Plein Air;

ATTENDU QUE depuis le mois de septembre, la Municipalité travaille à conscientiser la MRC et les organismes du milieu au maintien de cette infrastructure pour tout le Kamouraska;

ATTENDU QUE tous les intervenants, dont le CLD, la S.A.D.C., la Caisse Populaire Desjardins de la Rivière-Ouelle et la MRC ont toujours travaillé au développement de cet infrastructure pour nos jeunes et pour les citoyens de la région;

ATTENDU QUE les retombées économiques n'ont pas été significatives jusqu'à présent pour D'Arbre en Arbre et que la saison hivernale 2006-2007 a été désastreuse, occasionnant un manque à gagner;

ATTENDU QUE lors de la réunion de la MRC du 12 décembre dernier il a été entendu d'autoriser une contribution annuelle non-remboursable de quatre vingt mille dollars (80 000,00 \$) à compter de 2008 pour une durée de cinq (5) ans à la Station Plein Air, conditionnelle à la participation des autres organismes partenaires dans le projet de redressement pour assurer la survie de la Station Plein Air de Saint-Pacôme;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme accepte favorablement les exigences de la MRC dont la participation de la Municipalité pour un montant de quarante mille dollars (40 000,00 \$) par année pour les cinq (5) prochaines années;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité accepte le plan de redressement conditionnel à la contribution de tous les intervenants du milieu soit celui de la Caisse populaire Desjardins de la Rivière-Ouelle, le CLD et la SADC. La municipalité en concertation

avec le MRC se réserve le droit de réévaluer sa décision à chaque année.

050.02.08 JOURNÉE DE LA MUNICIPALITÉ

ATTENDU QUE la Municipalité veut tenir une journée de la municipalité comme par les années passées;

Il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents ce qui suit :

QUE la Municipalité tienne une journée de la Municipalité le 17 février 2008 à la Station Plein Air de Saint-Pacôme lors de laquelle il sera gratuit de skier pour tous les citoyens de Saint-Pacôme;

QUE les organismes de la Municipalité soient invités à y prendre part;

QUE nous demandions la présence de CHOX-FM pour promouvoir cette activité tout au long de la journée.

CORRESPONDANCE

051.02.08 BPR - GROUPE CONSEIL – PLAN D'INTERVENTION POUR LE RENOUELEMENT DES CONDUITE D'AQUEDUC

ATTENDU QUE la municipalité est obligé de produire un plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égouts publié par le ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR) en octobre 2005;

ATTENDU QUE l'élaboration de ce plan d'intervention a permis de regrouper l'information disponible sur les conduites d'eau potable existantes;

ATTENDU QUE l'élaboration de ce plan d'intervention a permis d'intégrer toutes ces données afin de mieux cerner les priorités d'interventions;

ATTENDU QUE l'élaboration de ce plan d'intervention a permis d'améliorer la connaissance des infrastructures de la municipalité et évaluer leur état de dégradation;

ATTENDU QUE l'élaboration de ce plan d'intervention a permis de produire un outil structuré pour justifier les demandes d'aide financière que la Municipalité présentera;

POUR TOUTES CES RAISONS il est proposé par M. Donald Boulet et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter le plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'aqueduc présenté par BPR – Groupe Conseil et de transmettre une copie de celui-ci au MAMR.

052.02.08 TABLE MULTISECTORIELLE DE LA FAMILLE DU BAS-SAINT-LAURENT – CÔTISATION ANNUELLE

Il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents de renouveler notre adhésion annuelle à la Table Multisectorielle de la Famille du Bas-Saint-Laurent pour l'année 2008, au coût de soixante-cinq dollars (65,00 \$).

053.02.08 TABLE MULTISECTORIELLE DE LA FAMILLE DU BAS-SAINT-LAURENT – PROPOSITION D'APPUI

ATTENDU QUE la table Multisectorielle de la Famille du Bas-Saint-Laurent prévoit une année de continuité dans l'appui offert aux municipalités, aux responsables des questions familles, aux comités familles, dans la poursuite de la mise en place de politique familiale;

ATTENDU QUE pour y parvenir, la Table devra utiliser un surplus accumulé, car l'appui financier du Ministère de la Famille s'est terminé au printemps 2007;

ATTENDU QU'une demande a été adressée à la conférence régionale des éluEs du Bas-St-Laurent afin d'assurer un financement de base à leur principale mission;

ATTENDU QUE pour poursuivre à moyen et long terme l'appui aux municipalités dans la mise en place de politique familiale, leur révision et mise à jour, la Table Multisectorielle de la Famille du Bas-Saint-Laurent a besoin d'un financement régulier;

POUR TOUTES CES RAISONS il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'appuyer la Table multisectorielle de la Famille du Bas-Saint-Laurent dans ses démarches de demande de financement adressée à la Conférence Régionale des éluEs (CRÉ).

DÉMISSION DE M. JACQUES MAYER – ÉLU MUNICIPAL AU SIÈGE #3

M. Jacques Mayer nous informe qu'il démissionne de son poste d'élu municipal et ce, à compter du 21 janvier 2008. Une lettre de remerciement sera envoyée à M. Mayer pour le remercier pour le travail qu'il a accompli au sein de notre conseil municipal et pour son implication dans notre communauté.

054.02.08 AMÉNAGEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE SAINT-PACÔME

Il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter le plan d'aménagement de la bibliothèque municipale proposé par M. Alfred Pelletier, architecte, et ce, en prévoyant un espace pour les romans policiers.

055.02.08 FONDS SUR L'INFRASTRUCTURE MUNICIPALE RURALE – INVESTISSEMENT DE 220 253,00 \$ À SAINT-PACÔME POUR LE PROLONGEMENT DES RÉSEAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT DANS LE SECTEUR CHEVRONS-DIONNE

Il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents d'envoyer une lettre de remerciements à M. Claude Bécharde pour son bon travail dans ce dossier.

056.02.08 DEMANDES DE SOUMISSION – CHLORURE DE CALCIUM

Il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser la directrice générale, Mme Hélène Lévesque, à faire des demandes de soumission pour l'achat de six (6) palettes de chlorure de calcium.

VARIA

057.02.08 PROJET DE RELOCALISATION DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

ATTENDU QUE le Ministère de la culture, des communications et de la condition féminine met à la disposition des municipalités des argents pour les projets d'amélioration des bibliothèques municipales;

ATTENDU QUE l'accès à la bibliothèque est difficile et même inaccessible pour les gens à mobilité réduite, étant situé au 2^e étage de l'édifice municipal;

ATTENDU QUE l'espace occupé présentement est devenu inadéquat et ne répond pas aux normes qui assurent la sécurité des utilisateurs et bénévoles;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'autoriser Mme Hélène Lévesque, directrice générale, à remplir et soumettre la demande d'aide aux immobilisations en ligne Di@pason disponible sur le site internet du Ministère de la culture, des communications et de la condition féminine;

D'autoriser M. Gervais Lévesque, maire et Mme Hélène Lévesque, directrice générale, à signer la future convention du programme d'équipement culturel du Ministère de la culture, des communications et de la condition féminine dans le cadre du projet de relocalisation de la bibliothèque municipale.

058.02.08 OFFRE DE FERDINAND LAPLANTE

ATTENDU le projet de relocalisation de la bibliothèque municipale;

ATTENDU l'offre de vente du bâtiment situé au 201, boul. Bégin par Construction Ferdinand Laplante Inc. au montant de cent quatre-vingt dix-sept mille cinq cent dollars (197 500,00\$);

ATTENDU la possibilité de subvention du programme d'équipement culturel du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Donald Boulet et résolu à l'unanimité des membres d'accepter l'offre de Ferdinand Laplante Inc., et ce, conditionnellement à l'obtention d'une subvention du programme d'équipement culturel du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine, si celle-ci couvre 90% de

l'achat du bâtiment, de l'équipement ainsi que les rénovations nécessaires .

059.02.08 2008 À URLS

ADHÉSION

Il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'adhérer à l'Unité Régionale de Loisir et de Sport du Bas-Saint-Laurent au coût de cent cinquante dollars (150,00 \$). Le formulaire d'adhésion pour l'année à venir nous sera envoyé par la poste en mars.

60.02.08 TECHNIQUE DU TERRAIN SITUÉ SUR LA RUE MARTIN, - RÉSIDENCE DES AÎNÉS

DESCRIPTION

Il est proposé par M. Donald Boulet et résolu à l'unanimité des membres présents de mandater M. Guy Marion,

arpenteur, à procéder à la description technique du terrain pour le prolongement de la rue Martin où sera construite la Résidence des Aînés et autorise le maire et la directrice générale à signer le contrat avec le propriétaire dudit terrain.

PÉRIODE DE QUESTIONS

061.02.08 DE L'ASSEMBLÉE

FERMETURE

N'ayant plus rien à discuter, il est proposé par M. Nicholas Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents de clore l'assemblée. Il est 9 h 48.

Avis à tous les citoyens et citoyennes

Nous tenons à rappeler à tous les résidents de la municipalité que conformément à l'article 13 du règlement municipal numéro 148 (nuisances) il est prohibé de jeter ou de déposer sur les trottoirs et les rues ou dans les allées, cours, terrains publics, places publiques, eaux et cours d'eau municipaux, de la **neige ou de la glace provenant d'un terrain privé**. Nous sommes conscients que les accumulations de neige sont importantes, mais nous demandons quand même la collaboration de tous les citoyens pour la sécurité et le respect de tous.

Un avis sera également donné aux propriétaires de résidences dont la toiture se déverse directement sur les trottoirs. Nous demandons à ces propriétaires d'installer des garde-neiges ou arrêt de neige à leur toiture, ceci pour la sécurité des gens qui pourraient se retrouver sur le trottoir lors du déversement de la neige.

Message du Club des 50 Ans et plus de Saint-Pacôme

Le Club des 50 Ans et plus de Saint-Pacôme vous invite à son assemblée annuelle qui se tiendra le 31 mars 2008 à 20h00 au centre municipal. Tous les membres sont priés d'y assister en grand nombre. Si des personnes désirent faire une mise en candidature, veuillez vous adresser à Mme Carmelle Dumont, présidente au 852-2752 ou à Mme Colette Richard, secrétaire au 852-2010.

Fabrique de Saint-Pacôme

Il y aura une assemblée de paroissiens le mercredi 5 mars 2008 à 20h00 à la sacristie de l'Église de Saint-Pacôme pour la présentation du budget 2007 et la situation financière de votre Fabrique.



À votre agenda : Le scaphandre et le papillon

Dans le cadre de la collecte du **carême de partage** de Développement et Paix, le cinéma **Le Scénario** au 625, 1^e rue, La Pocatière, présente ce « film remarquable », un « drame biographique ». « Un poignant hymne à la vie et à l'espoir ». « Une œuvre puissante qui fait aimer la vie ». Une partie des bénéfices sera remis au mouvement pour ses activités de solidarité internationale. Représentations : dimanche 9 mars en après-midi, à 16h00 et lundi 10 mars en soirée à 20h00.

Merci de votre participation et bon cinéma!



Nouvelles du Carnaval des Neiges 2008



La population de Saint-Pacôme et des environs a, pour une 22^e année, participé en grand nombre aux diverses activités du Carnaval des Neiges organisé par le Club Optimiste de Saint-Pacôme du 26 janvier au 3 février 2008.

Le président Jérôme Dubé remercie tous les participants ainsi que les nombreux commanditaires qui nous ont aidés financièrement à réaliser cette fête d'hiver sous le thème « C'est le 22^e, viens FÊTER ! ».

Pour une troisième année, la formule du macaron donnant accès gratuitement à la soirée du couronnement et au ski et glissades à la Station Plein Air Saint-Pacôme, a connu un vif succès.

Des 3 duchesses Myriam Lévesque, Stéphanie Gingras et Isabelle Dionne, c'est Stéphanie Gingras qui a été élue reine de ce 22^e Carnaval optimiste lors d'un souper spaghetti et pizza. Sandra Lévesque était la Dame de compagnie des duchesses.

Des personnes différentes ont tour à tour personnifié Bonhomme Carnaval.

Merci à toute la population qui s'est montrée très généreuses tout au long des festivités, plus particulièrement lors du Pont du Bonhomme.

Rappelons que les sommes recueillies pendant le carnaval serviront en grande partie à financer les collations et les différentes activités parrainées par le club pour les enfants de l'école La Pruchière tout au long de l'année scolaire.

Dons du Club Optimiste pour l'année 2006-2007



Sur la photo les duchesses Myriam, Stéphanie et Isabelle sont accompagnées de leur président de duché Uldège Lévesque, Simon Lebel et Stéphane Lévesque. Le président Jérôme Dubé et la dame de compagnie Sandra Lévesque complètent le groupe.



Vive la Reine du 22^e Carnaval des Neiges Stéphanie Gingras

Projet collation-école	2 000.00\$
Aménagement de la cour de l'école La Pruchière	3 000.00\$
Appréciation de la jeunesse	500.00\$
Sécurité sur roues	600.00\$
TROP (Travail de Réflexion pour des Ondes Pacifiques)	200.00\$
Leadership jeunesse	200.00\$
Téléthon de la recherche sur les maladies infantiles	600.00\$
Bourse d'études (Polyvalente)	200.00\$
Fête de Noël à l'école	500.00\$
Club de Compétition Côte des Chats	100.00\$
Art de s'exprimer	50.00\$
Halloween	50.00\$
Cancer infantile	100.00\$
Opti-Kamour	75.00\$
Collège Sainte-Anne	50.00\$
Fabrique Saint-Pacôme	50.00\$
Fondation de l'O.I.	100.00\$
Divers	625.00\$
Total :	9 000.00\$

Photos du carnaval 2008

Le 9 mars 2008, une réunion des membres du Club Optimiste et des personnes qui se sont impliqués dans l'organisation du Carnaval des Neiges aura lieu au restaurant L'Escale. À cette occasion, nous remettrons des agrandissements de photos aux duchesses ainsi qu'à d'autres personnes ayant participé à notre fête d'hiver.

Pour d'autres personnes qui désireraient obtenir des photos du carnaval, nous pouvons sur demande produire des C.D. au coût de 10.00\$ regroupant plus d'une centaine d'images prises tout au long de cette fête d'hiver. Les montants ainsi recueillis serviront aux divers projets du club pour les jeunes.

P.S. Un montage photos exposé à la salle du club de golf est disparu pendant le carnaval. Si on le retrouve, j'aimerais bien qu'on me le fasse parvenir. Merci.

Pierre Ducas, 856-5269 ducasp@videotron.ca

Gagnants de la loterie du Carnaval des Neiges 2008

1^e prix 1 000,00 \$	Nicole Lévesque, Rivière-Ouelle		
2 ^e prix : 500.00 \$	Sylvie Potvin et France Gagnon, St-Pascal	8 ^e prix : 100.00 \$	Gilles St-Pierre, Rivière-du-Loup
3 ^e prix : 500.00 \$	Denis Beaupré, St-Pacôme	9 ^e prix : 100.00 \$	Sylvie Dionne, St-Bruno
4 ^e prix : 100.00 \$	André Michaud, St-Pacôme	10 ^e prix : 100.00 \$	Nathalie Lévesque, Etobicoke (Toronto)
5 ^e prix : 100.00 \$	Jean-Sébastien Santerre, La Pocatière	11 ^e prix : 100.00 \$	Marie-Ève Lévesque, St-Pacôme
6 ^e prix : 100.00 \$	Paul Dubé, St-Pacôme	12 ^e prix : 100.00 \$	Ghislain Bouchard, La Pocatière
7 ^e prix : 100.00 \$	Mario Garon, St-Denis	13 ^e prix : 100.00 \$	Dany Hardy, Laval (Montréal)



Tournoi de hockey

(adultes – classe participation)

Samedi et dimanche 23 et 24 février 2008

À la patinoire municipale de Saint-Pacôme



Les matchs seront disputés samedi de 20h00 à 22h00 et dimanche de 9h00 à 17h00

Venez encourager les joueurs, on vous attend nombreux!



Déjeuner Cabane à sucre

Le dimanche 16 mars 2008 de 10h00 à 13h00

Édifice municipal de Saint-Pacôme

Tire sur la neige entre 11h00 et 11h30 et entre 13h00 et 14h00

9,00 \$ adulte 5,00 \$ enfant (6 à 12 ans) gratuit (-6 ans)

Les cartes sont en vente auprès des Chevaliers de Colomb de Saint-Pacôme et de Saint-Gabriel

M. Réal Lebel : 852-2841 M. Réjean Lamarre : 498-4248

Activités prévues à la Station Plein Air

- 1 mars : Ski guenilles et circuit des entreprises
- 2 mars : Journée Dynaco
- 3 mars : Journée Boule de neige
- 7 mars : 5 à 7 de Chantal
- 8 mars : Journée de la femme (gratuit pour les femmes et party hot-dog en journée)
- 15 mars : Nuit blanche + Soirée 5-5-5 (souper du printemps, descente aux flambeaux)
- 16 mars : Journée de la Patrouille
- 21 mars : 5 à 7 de Chantal
- 22 mars : Finale du Circuit Desjardins



Consulter notre site internet pour l'horaire des classes neige en semaine et les heures d'ouverture :

www.stationpleinair.com

26 MARS 2008 : Date limite pour faire une demande au nouveau fonds culturel pour les artistes et artisans du Kamouraska

La MRC de Kamouraska est heureuse d'annoncer la mise en place d'un tout nouveau fonds culturel destiné aux artistes et artisans professionnels (ou en voie de professionnalisation) résidant sur son territoire. La mise en place de ce fonds découle d'une des cinq orientations prioritaires de la politique culturelle de la MRC qui est de « *Créer des conditions favorisant la pratique artistique et culturelle au Kamouraska, son rayonnement et son pouvoir d'attraction* ». L'objectif du fonds est de stimuler et de soutenir les initiatives en matière de culture et de patrimoine et d'aider les artistes et artisans à concrétiser leurs projets. Le montant maximal de subvention accordé sera de 2000\$. La date limite pour présenter une demande est le 26 mars 2008. Pour info : Jeanne Maguire 492-1660 poste 242



Bibliothèque Mathilde-Massé

Au cours du mois à votre BIBLIO

À vos signets... concours!

Pour célébrer son 20^e anniversaire, la Bibliothèque Mathilde-Massé fait appel aux créatifs, jeunes et adultes, pour concevoir un signet célébrant le 20^e anniversaire de la bibliothèque. Pour participer, vous devez dessiner, faire un collage, peindre, colorier un signet d'une dimension maximale de 5 cm par 20 cm. La date limite pour remettre votre signet est le 13 avril à midi.

Les signets seront ensuite exposés à la BIBLIO pour un mois. Le soir du 6 mai, les bénévoles de la bibliothèque désigneront deux signets gagnants, un parmi les jeunes (12 ans et moins) et un parmi les « grands ». Les signets gagnants seront reproduits à 50 exemplaires chacun, puis offerts aux abonnés. Plus de détails à la BIBLIO.

Campagne d'abonnement : *Donnez du volume à votre esprit!*

Cette campagne d'abonnement, organisée par le Réseau BIBLIO du Bas-Saint-Laurent, se tient du 25 février au 23 avril 2008. Pour participer, remplissez un coupon à la BIBLIO : un bulletin de participation pour un nouvel abonné ou encore un bulletin pour tout abonné qui réfère un nouvel abonné.

Les prix pour tout le territoire du Bas-Saint-Laurent : cinq bons d'achat d'une valeur de 100 \$. Plus de détails au comptoir de prêt. Nous en profitons pour vous rappeler que l'abonnement ainsi que tous les services de la Bibliothèque Mathilde-Massé sont **gratuits!**

Sécurité routière : exposition des élèves de l'École de la Pruchière

L'automne dernier, le Comité de vigilance pour la sécurité routière de Saint-Pacôme a organisé un concours auprès des élèves de 5^e et 6^e année de l'École de la Pruchière. Les dessins et les slogans des participants sont actuellement exposés à la bibliothèque.

Rencontre des participants du Club de lecture

Un rappel que la réunion des participants du Club de lecture s'effectuera le lundi 3 mars à 19h30, au centre municipal. Le sujet du mois est *Auteurs québécois*. Vous avez lu un livre d'un auteur québécois dernièrement? Il vous a plu? Venez nous en parler!

Sinon, vous êtes tout de même invités à cette rencontre, car le choix du sujet du mois d'avril s'effectuera durant la soirée. Et pour le mois de mars, le sujet est déjà arrêté : *Contes et légendes du monde*.

Vente de magazines

Pour faire de la place pour nos magazines de 2008, la bibliothèque se défait de ceux de 2006. Des exemplaires des magazines *Elle*, *Coup de pouce*, *Les Débrouillards*, *Les idées de ma maison*, *Moto Journal* et *Sentier Chasse-Pêche* sont en vente à 25 ¢ par numéro.

Pour terminer, veuillez noter que la BIBLIO sera fermée le dimanche 23 mars, le jour de Pâques.

Heures d'ouverture de la BIBLIO

Les mardis de 18h30 à 20h30 et les dimanches de 10h00 à 12h00

Téléphone : 852-2356 poste 2

Le Transport collectif intégré du Kamouraska est un service de transport offert à toute la population de la MRC du Kamouraska et aux municipalités de St-Roch-des-Aulnaies et de Ste-Louise. Profitez des nombreux trajets quotidiens. Magasinage, rendez-vous médicaux, prise de sang.....tout est possible.

Coût pour devenir membre : 5.00\$ par an

Coût des transports :

2.50\$ par déplacement dans la même municipalité

3.00\$ si déplacement dans une autre municipalité

Téléphonez pour avoir plus d'information!





HISTOIRE PEU BANALE D'UN MOULIN BANAL

(chronique mensuelle)

AVANCEMENT DES TRAVAUX

Les membres du conseil d'administration ont décidé, lors d'une réunion en décembre dernier, de réaliser une seule unité de logement sur les deux étages de la partie ouest du moulin. Cette décision fut motivée par l'économie qui sera réalisée en ne construisant qu'une seule cuisine et pour répondre à la demande des locataires potentiels qui désirent disposer d'espaces vastes.

Les travaux avancent bien au rez-de-chaussée. Nous serons heureux de vous présenter l'avancement des travaux. Venez nous voir les samedis entre 9h00 et midi.

À INSCRIRE À VOTRE AGENDA

Samedi 17 mai : Grande corvée

Nous nous donnons tous rendez-vous pour la première « grande corvée » 2008 le samedi 17 mai, de 9h00 à 17h00. Nous avons besoin de vous. Des tâches précises et diversifiées seront assignées à chaque bénévole. Pour cette raison, nous vous demandons de communiquer votre nom à un membre du CA ou en me contactant (852-1107). Si vous n'êtes disponible que pour quelques heures, vous êtes également les bienvenus.

21 et 22 juin : Vente de vivaces

Comme toujours, plusieurs variétés vous seront offertes. Un incontournable en juin ! Cet évènement vous permettra de belles économies !

Samedi 6 septembre : Marché du moulin

Une journée champêtre sur un site enchanteur ! Que demander de plus ?

APPEL À TOUS

Nous savons que d'ici peu, plusieurs d'entre vous commenceront leur ménage du printemps... Nous sommes disposé à recevoir les objets anciens ou ayant un cachet quelconque pour les vendre au profit de la Corporation du moulin lors de notre marché en septembre 2008. Parfois, certains objets peuvent être un peu brisés et quand même trouver preneur. Laissez-nous en juger avant de les jeter. Pour nous rejoindre : 852-1107.

De plus, nous sommes toujours à la recherche de matériel électrique pour la construction de l'unité de logement. Nous sommes également à la recherche d'une toilette et d'un lavabo de salle de bains en bon état. Merci de penser à nous !

Merci à l'avance de votre collaboration et n'oubliez pas qu'à tous les samedis matin il y a corvée au moulin.

Pour nous faire part de vos commentaires, suggestions, questions ou autres, appelez
Réjeanne Hudon au 852-1107

AGASP

Cette page vous sera envoyée
Par Éliane Vincent

Dates à retenir

Mars 2008

<i>Dimanche</i>	<i>Lundi</i>	<i>Mardi</i>	<i>Mercredi</i>	<i>Jeudi</i>	<i>Vendredi</i>	<i>Samedi</i>
Bibliothèque : les mardis de 18h30 à 20h30 et les dimanches de 10h à 12h.						1
2	3 Réunion du Conseil 20h	4 Récup.1 19h Soc.Roman Policier	5	6 Age d'Or(cartes 13h)	7 Récup. 2 19h à 21h Karaté	8
9	10	11 Vidanges 1 19h30 Car.dév.rural	12 Cercle de fermière 19h30 Village en Santé	13 Age d'Or(cartes 13h) 19h Com. Dévelop.	14 Vidanges 2 19h à 21h Karaté	15
16 Brunch Cabane Sucre Chevaliers Colomb	17 19h30 Défi Marylise	18 Récup. 1 19h30 Fête Nationale Chevalier de Colomb	19	20 Age d'Or(cartes 13h)	21 Vendredi Saint Récup. 2 19h à 21h Karaté	22 Danse Âge d'or
23 Pâques	24 Cercle de fermière (C.A.)	25 Vidanges 1	26	27 Age d'Or(cartes 13h) Garde paroissiale	28 Vidanges 2 19h à 21h Karaté	29 Club optimiste 14h à 22h (membres)
30	31 20h Réunion annuelle Age d'or					

HORAIRE DE LA PATINOIRE POUR L'HIVER 2007-2008

	Heure	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Avant-midi	7h00 à 12h00	Patinage	Fermé Entretien	Fermé Entretien	Fermé Entretien	Fermé Entretien	Entretien	Hockey
Après-midi	12h00 à 15h00	Patinage	Patinage	Patinage	Patinage	Patinage	Patinage	Patinage
	Entretien	Entretien	Entretien	Entretien	Entretien	Entretien	Entretien	Entretien
	15h15 à 18h00	Patinage	Hockey	Hockey	Hockey	Hockey	Hockey	Patinage
Soirée	18h30 à 21h30	Hockey	Hockey	Patinage	Hockey	Patinage	Hockey	Hockey

ÂGE D'OR - JOIE DE VIVRE FÊTES DU MOIS DE MARS 2008

Rosette Milliard	2	Denise Lebel	13	Marcel Pelletier	23
Fernand Lévesque	4	Thérèse Courcy	13	Benoît Gagnon	24
Jocelyne Bourgault	7	Denise Dubé	14	Gemma Mercier	26
Raymond Thériault	9	Martine Dionne	18	Pierre Grand-Maison	26
Thomas Boucher	11	Rita L.Gagnon	18	Jacques Dubé	27



Desjardins
Caisse populaire
de la Rivière Ouelle

GUICHET AUTOMATIQUE
24 HEURES PAR JOUR
7 JOURS PAR SEMAINE

Siège social
7, rue Caron CP 68
St-Pacôme (Québec)
G0L 3X0 (418) 852-2812